

**Abbé Michel Anglarès**  
L’Institut catholique de Paris

## **SÉCULARISATION, LAÏCISATION, MONDIALISATION, NUMÉRISATION**

*« ... en proclamant la très noble vocation de l’homme et en affirmant qu’un germe divin est déposé en lui, ce saint Synode offre au genre humain la collaboration sincère de l’Eglise pour l’instauration d’une fraternité universelle qui réponde à cette vocation... Pour mener à bien cette tâche, l’Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l’Evangile, de telle sorte qu’elle puisse répondre, d’une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique » (Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, 3.2-4.1).*

### **INTRODUCTION**

Les énamourés d’une laïcité anticléricale veulent ranger les religions au placard de la seule conscience individuelle, c’est-à-dire dans le domaine privé. Un peu de piment antireligieux saupoudre souvent ce point de vue dans la tradition française. Une telle attitude découle d’une troublante ou coupable ignorance. Les religions sont intrinsèquement porteuses d’une dimension altruiste, ayant donc une incidence publique y compris politique. De plus elles donnent du sens à la vie, non seulement aux individus, mais également aux collectivités. Elles s’expriment dans les langages symboliques, poétiques, artistiques propres aux cultures des

différents peuples dans lesquels les croyants sont insérés. Qui ne voit par ailleurs combien elles ont influencé les diverses civilisations dont témoigne l'histoire de l'humanité. Même si le christianisme n'a pas été le seul facteur déterminant dans l'histoire de l'Europe, en particulier de la France, il n'en a pas moins été l'acteur principal. Nombre d'historiens et de sociologues reconnaissent son influence dans l'évolution de nos sociétés y compris dans l'avènement de l'agnosticisme et de l'athéisme contemporains. Se reporter, sur ce point, aux réflexions de Marcel Gauchet qualifiant le christianisme de *religion de la sortie de la religion*<sup>1</sup>.

De leur côté les grandes religions, s'auto-persuadant d'être détentrices de toute la Vérité, sont sujettes à trois tentations qui peuvent être concomitantes. Soit absorber l'ensemble d'une société dans leurs filets avec la prétention de la gérer en tout domaine, soit de la traiter de haut comme le lieu de résidence des forces du mal à combattre nécessairement, soit de la fuir pour se réfugier dans un piétisme consolateur plus ou moins sectaire. Il faut ajouter les innombrables querelles entre les religions elles-mêmes sources de conflits, souvent sanglants, au sein des diverses sociétés. L'histoire de l'Eglise est marquée par ces tentations mais aussi par la volonté épisodique de dialoguer avec le monde ambiant dans le double but de lui apporter la lumière de l'Évangile et d'en recevoir les parts de vérité susceptibles d'enrichir la foi chrétienne. Le Concile Vatican II, dont on a fêté récemment le cinquantième anniversaire, a été très explicite sur ce dernier point, en particulier dans les deux constitutions *Lumen gentium* et *Gaudium et spes*<sup>2</sup>.

Si l'Eglise et la société diffèrent l'une de l'autre à bien des points de vue, voire s'opposent en certaines circonstances, elles n'en restent pas moins étroitement liées en particulier chez les chrétiens qui participent des deux ! Nous héritons d'un temps où ces derniers avaient tendance à séparer leur foi et leur vie dite profane. On se sentait chrétien dans les exercices du culte, mais le lien avec la vie sociale, politique, professionnelle n'était pas toujours perçu. La crédibilité du message évangélique en a souffert. Le Concile Vatican II a rappelé à tous les chrétiens, prêtres et laïcs, la mission dont le Christ nous a investis, à savoir témoigner de l'Évangile dans toutes les circonstances de la vie. Il nous rappelle aussi l'importance de déchiffrer les *signes des temps*, c'est-à-dire les marques de la présence et de l'action de Dieu dans le cœur des hommes et des événements, même si les uns ou les autres ne se réfèrent pas à Lui. Travaillons à dégager les conditions d'un dialogue constructif à établir entre l'Eglise et la société pour une évolution positive de l'une et de l'autre, de l'une par l'autre, au bénéfice de tous, dans le respect de chacun.

<sup>1</sup> Cf. Marcel GAUCHET, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 2004.

<sup>2</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitutions, décrets, déclarations, messages*, textes français et latin, tables bibliques et analytiques et index des sources, Editions du Centurion, Paris, 1967.

### LA SÉCULARISATION<sup>3</sup>

Le mot « sécularisation » peut revêtir plusieurs sens. Dans le cas présent, nous le définirons comme le processus conduisant à l'autonomie de la société par rapport à la tutelle de l'Eglise et par rapport à Dieu Lui-même. Longtemps la société française et une grande partie de l'Europe, se sont confondues avec le christianisme. Il y eut certes de nombreux conflits de pouvoir entre empereurs, rois, papes et peuples, mais tous se réfèrent à la religion chrétienne qui constituait le ciment de la société.

La première fissure apparut avec l'affaire Galilée (1616 et 1633). Ce dernier, reprenant les travaux de Copernic, confirma la rotation de la terre autour du soleil. Il se heurta alors à l'hostilité déclarée des responsables de l'Eglise pour qui une lecture littérale de la Bible impliquait la fixité de la terre, située au centre de l'univers, et la rotation du soleil autour d'elle. À partir de ce moment, les sciences commencèrent à s'émanciper de la tutelle ecclésiastique, jusqu'à s'édifier contre elle, et contre l'idée d'une puissance divine régissant l'univers. Aux XIX<sup>ème</sup> et première partie du XX<sup>ème</sup> siècle, la conception visant à faire de la science le seul critère de vérité se nomme le scientisme dont l'un des plus illustres représentants fut Auguste Comte (1798-1857).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle un deuxième événement amorça la séparation du politique et du religieux. Ce fut la révolution française. Jusque-là, le pouvoir politique était conçu comme émanant directement de Dieu. Le roi était considéré comme son lieutenant, certes soumis aux préceptes bibliques, mais ayant de ce fait toute souveraineté sur ses sujets. Avec la Révolution, l'autorité ne vient plus de Dieu mais du peuple. Ce fut un vrai bouleversement dans les conceptions de la vie sociale et la manière d'y concevoir la place de Dieu. L'histoire qui suivit fut assez chaotique mais se dirigea inéluctablement vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat au début du XX<sup>ème</sup> avec la reconnaissance de la liberté de croire ou de ne pas croire pour tous les citoyens et la possibilité de l'exprimer publiquement étant sauf l'ordre public (se reporter à la loi de 1905).

Le troisième élément constitutif de la sécularisation fut l'avènement du monde industriel. D'une part cet univers créé par l'homme tranchait avec le monde rural qui voyait Dieu partout du fait de son contact permanent avec la nature reconvenue comme don de Dieu géré par ses soins. D'autre part les injustices sociales, criantes, liées au développement du capitalisme industriel, n'ont guère rencontré de protestations dans l'Eglise, si ce n'est de la part d'une minorité de chrétiens appelés « catholiques sociaux » (Félicité Robert de Lamennais, Frédéric Ozanam, Albert de Mun, Charles de Montalembert et bien d'autres...). Ils rencontrèrent beaucoup d'incompréhension, en particulier du côté de la hiérarchie de l'Eglise. Il

---

<sup>3</sup> Ce paragraphe sur la sécularisation reproduit, en grande partie, mon article intitulé « La sécularisation », *Le courrier de Jonas*, n° 50 (Supplément à la revue *Jésus*, n° 156), mars 2013, p 5-9.

fallut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'un pape, Léon XIII, s'émeuve, après Karl Marx, de la condition des ouvriers en Europe et amorce ce qui deviendra la doctrine sociale de l'Eglise avec son encyclique « Rerum Novarum » en 1891.

La quatrième étape est celle du XX<sup>e</sup> siècle qui se continue aujourd'hui, caractérisée par diverses évolutions sociétales, enracinées dans ce qui a précédé, et se situant de plus en plus en dehors de toute référence à Dieu et à l'Eglise. Prenons quelques exemples. L'accroissement de l'indifférence religieuse à tout âge, y compris chez des enfants, a connu un fort développement durant cette période. Ce constat, unimaginable dans les siècles précédents, s'explique par le divorce croissant entre l'Eglise et la société, et la prise de conscience que l'aménagement de notre monde, de plus en plus complexe au demeurant, relève de la seule responsabilité des hommes. L'accroissement des connaissances et du sens critique répandu dans toute la population, grâce à l'école notamment, s'est heurté à un catéchisme fondamentaliste au contenu jugé de plus en plus invraisemblable. Par ailleurs, à une liturgie vécue comme ésotérique et à une morale ressentie comme étriquée et culpabilisante pour la majorité des gens, ces derniers ont cherché ailleurs de nouveaux repères. Parmi ceux-ci, relevons l'adhésion croissante à de nouvelles formes de spiritualité sans Dieu : « New Age », bouddhisme, réincarnation, recherche de paradis artificiels pour fuir une réalité éprouvante, addictions aux moyens de communication virtuelle par désir et peur de rencontrer autrui... Ajoutons encore l'émancipation lente, mais réelle, du monde féminin qui n'a pas eu son pendant au sein de l'Eglise, même si de nombreuses femmes y sont engagées, sans possibilité toutefois d'atteindre les plus hauts niveaux de responsabilité. Terminons avec le développement des sciences humaines qui s'inscrivent parfaitement dans un monde qui renvoie uniquement à l'homme, soit pour l'exalter, soit pour le réduire, soit pour naviguer entre ces deux récifs à la recherche d'un bonheur limité et immédiat, au détriment de toute perspective de salut au sens chrétien de ce mot. Le processus de sécularisation est ainsi arrivé à son terme. Une étude de l'évolution de l'ensemble des activités artistiques depuis la Renaissance confirmerait ce rapide survol historique.

Nombre d'interventions pontificales et épiscopales, relayées par des laïcs chrétiens, dénoncent cette réalité. Ils y voient une absence de Dieu préjudiciable au présent et au devenir de la société, une source de non-sens, une perte des valeurs classiques, un risque de transgressions éthiques, un moteur au développement de l'individualisme et du relativisme, une autoglorification du genre humain... Derrière ces critiques à certains égards justifiées, se profile le regret de la perte d'influence de l'Eglise et du christianisme dans le monde contemporain avec le souhait plus ou moins explicite de la rétablir.

Toute réalité étant ambivalente, on peut très justement signaler, voire dénoncer et combattre, les risques réels énoncés ci-dessus, inhérents à la sécularisation. Mais il serait malhonnête, intellectuellement et spirituellement parlant, d'en rester là. Il en va de la sécularisation comme d'autres dimensions naturelles et culturelles de

la vie humaine, telles le sexe, l'argent, la force physique ou intellectuelle. ... Elles sont susceptibles du meilleur et du pire, non en elles-mêmes mais en fonction de l'usage qu'en font les hommes : « ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui rend l'homme impur, mais ce qui sort de la bouche de l'homme, voilà ce qui le rend impur » (Mt 15,11). De ce point de vue la sécularisation peut être considérée comme une donnée positive, une chance, pour les croyants et non croyants de « bonne volonté ». Telle était l'intention du pape Jean XXIII en convoquant le deuxième concile du Vatican en 1962. Dans un document récent du magistère romain consacré au synode sur la « nouvelle évangélisation », figurent à la fois la critique de la sécularisation, vue comme la cause de la désaffection des prêtres et des fidèles, et l'affirmation, moins fréquente, de valeurs propres au monde contemporain susceptibles d'enrichir la vie de l'Eglise.<sup>4</sup> Pour notre part nous dégageons quatre points positifs liés à la sécularisation.

D'abord l'émancipation de la société par rapport à toute tutelle religieuse et ecclésiale, correspond à une évolution inscrite dans le dessein de Dieu depuis les origines. Au commencement Dieu a confié la création aux hommes pour qu'ils la poursuivent et l'améliorent. Leur propre vie en fait partie. Il est normal que, dans cette logique de la Révélation, les croyants aient été pénétrés petit à petit de cette mission et aient appris au cours des âges, en dépit des résistances intérieures et extérieures, à devenir responsables de leur propre vie et de leur environnement. Devenir adulte ne fait pas injure à Dieu! La logique de l'Alliance inaugurée au temps de Moïse s'inscrit dans la même perspective. Dieu compte sur l'homme, sur sa liberté, son sens des responsabilités, pour édifier un peuple capable d'aimer comme Il nous aime, un peuple qui puisse recouvrir à terme l'ensemble de l'humanité. Le judéo-christianisme, à la différence des autres religions, et contre ses propres tentations, exclut tout passéisme, toute soumission bête et disciplinée au « divin », tout rapport magique et mercantile avec ce dernier. Vue sous cet angle, la sécularisation s'inscrit parfaitement dans le désir de Dieu de voir devant Lui, non des marionnettes ou des esclaves, mais des êtres libres et volontaires qui ne passent pas leur temps à lui demander d'agir à leur place et qui acceptent de prendre leurs responsabilités pour construire un monde meilleur. Pour autant, promouvoir la responsabilité et l'autonomie de l'homme dans la construction et l'aménagement du monde, n'est pas contradictoire avec le fait de se référer au désir de Dieu, de puiser force et abnégation dans l'éthique évangélique, de faire auprès du Christ l'apprentissage de l'amour de Dieu et des frères humains, seule réalité qui donne son vrai sens à la vie. **Oui**, la « sécularisation » est une menace pour l'Eglise et l'humanité comme l'a exprimé le pape Benoît XVI le 10 mars 2008 devant le conseil pontifical de la culture, si l'on s'arrête sur ses aspects négatifs. **Non**, si on

---

<sup>4</sup> XIIIe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, « *Instrumentum laboris* », *Documentation catholique*, n° 2495, 2 septembre 2012, p. 732-753.

l'inscrit dans l'acquisition de l'autonomie de l'homme qui lui permet de devenir un vrai partenaire de Dieu dans l'œuvre de création et de rédemption.

En second lieu le processus de sécularisation, malgré certaines apparences, a paradoxalement engendré plus de réalisme et d'humilité dans la vie des hommes en général, et des chrétiens en particulier. Lorsque les sciences se dressaient en rivales de la théologie au XIX<sup>ème</sup> siècle, elles prétendaient détenir toute la Vérité, se conférant ainsi un caractère sacré et indiscutable face aux illusions de la religion. Ce fut le scientisme, attitude opposée, mais similaire, à la prétention de l'Eglise de détenir aussi toute vérité sur Dieu et sur les hommes. Le divorce entre les deux courants de pensée et leurs évolutions respectives ont renvoyé chacun à ses propres limites. À la suite du concile Vatican II qui a remis le Christ au centre de tout, l'Eglise s'est faite plus humble dans ses affirmations dogmatiques et éthiques, consciente de ne pouvoir « posséder » Celui qui s'est désigné comme « Le Chemin, LA VERITE et la Vie ». De leur côté les scientifiques ont expérimenté les limites de leur savoir, les bienfaits mais aussi les revers parfois épouvantables de certaines découvertes comme celle de l'atome. Les promesses paradisiaques du scientisme se sont effacées devant les réalités d'Auschwitz, l'apparition de nouvelles maladies, le mauvais usage des techniques issues des connaissances scientifiques. Ce double mouvement vers plus d'humilité et de réalisme chez les uns et les autres a permis d'oublier les anciennes querelles issues de l'intransigeance, pour instaurer un dialogue entre science et foi, sans confusion des genres, mais dans une recherche commune de la vérité. Il n'est plus question de la posséder ni pour l'une ni pour l'autre. Chacune en son domaine explore indéfiniment le réel avec la conscience qu'il ne se réduira jamais à nos découvertes et représentations diverses. Science et foi se retrouvent sur ce terrain et peuvent se motiver mutuellement dans leurs quêtes respectives. Sans le processus de la sécularisation, l'obscurantisme aurait eu force de loi chez les deux protagonistes. Dans une conférence à deux voix, tenue le 19 janvier 2004 à Munich, le philosophe allemand Jürgen HABERMAS et le cardinal Joseph RATZINGER convinrent de la nécessité d'établir un dialogue constant et mutuellement équilibrant entre la raison sécularisée de notre époque, et les traditions religieuses des peuples, en vue de circonvenir leurs violences propres et d'assurer ainsi une cohérence éthique universelle, diversifiée, en constante régulation réciproque.<sup>5</sup>

En troisième lieu, la vie dans une société sécularisée rappelle ce qu'exprimait Tertullien, au II<sup>ème</sup> siècle (*Apologie*, 18), nécessairement occulté dans une société dite chrétienne, à savoir : *on ne naît pas chrétien, on le devient*. La référence à Dieu n'étant plus évidente et la pensée de l'Eglise étant désormais soumise à toutes les instances critiques de la modernité, comme les autres institutions humaines, cette double situation remet en valeur ce qui a fait la force du christianisme naissant :

<sup>5</sup> Jürgen HABERMAS et Joseph RATZINGER, *Raison et religion : la dialectique de la sécularisation*, Paris, Editions Salvator, 2010. Cf. Jean-Paul II, *Foi et Raison. Lettre encyclique « Fides et ratio »*, 14 Septembre 1978, Paris, éditeur Pierre Téqui, 1998.

**un choix** qui engage librement toute la personne et marque de manière radicalement nouvelle sa relation aux autres, à elle-même, à la nature, au sacré et à Dieu. La foi ne s'hérite pas. Elle éclot et se nourrit par la force du témoignage des autres croyants unis au Christ, vivant dans son amitié laquelle exprime et prolonge l'amour infini caractérisant les relations entre les trois Personnes Divines. En chrétienté, la foi se confond plus ou moins avec les institutions et les idéologies humaines. Elle fonctionne alors comme n'importe quelle religion. En régime sécularisé, la foi chrétienne doit s'affirmer comme une expérience de l'Amour de Dieu et des hommes. Elle se différencie ainsi de toutes les idéologies, y compris religieuses. Elle ne les ignore pas cependant. Elle les ressaisit de l'intérieur soit pour les dénoncer si nécessaire, soit pour les transformer ou encore les exalter. De plus elle ne se réduit jamais à ses propres manifestations qui évoluent sans cesse au cours de l'histoire personnelle et collective des croyants.

En quatrième lieu, et dans la foulée du paragraphe précédent, une société sécularisée offre enfin la possibilité d'aimer Dieu pour Lui-même, gratuitement, et non pour les bienfaits dont nous ne cessons de lui réclamer la réalisation. Une telle expérience, loin de nous abstraire de la vie, nous y renvoie dans toutes ses profondeurs. L'expérience de l'amour, de l'amitié, peuvent nous aider à comprendre ce bouleversement qui permet d'assumer la réalité d'une autre manière et de développer des potentialités personnelles et collectives parfois insoupçonnées. Le « salut » n'est pas la récompense de nos mérites et vertus, ni une conquête du ciel par la stricte observance des préceptes de la religion. Il est cette expérience de l'amour gratuit de Dieu qui donne à notre vie présente tout son relief et nous permet de voir en elle l'antichambre de la Vie éternelle dévoilée dans la résurrection du Christ.

Lors d'une conférence prononcée au grand séminaire de Milan le 26 Avril 2012 et reprise à la paroisse Saint-Eustache de Paris en décembre 2012, le Père André Fossion, jésuite belge, s'exprimait ainsi : « Dans la culture actuelle où Dieu n'est ni évident à l'intelligence ni nécessaire pour vivre, n'aurions-nous pas à y reconnaître la grandeur de l'homme qui peut se passer de Dieu comme aussi la grandeur de Dieu qui, dans sa générosité, ne s'est pas rendu nécessaire à l'homme pour qu'il vive une vie sensée, joyeuse et généreuse et soit engendré à sa vie ? En d'autres termes, dans un monde qui se passe de Dieu, nous avons à l'y voir en discernant dans sa non-évidence, dans sa non-nécessité la trace même d'un Dieu qui donne la vie gratuitement en s'effaçant, en se retirant dans la discrétion. La foi chrétienne, en effet, ne nous a-t-elle pas appris à reconnaître Dieu dans sa kénose ? Ainsi avons-nous à reconnaître l'œuvre de Dieu dans le monde de l'incroyance et des sagesse là où il naît d'un vrai dialogue et d'une interrogation authentique. Ce monde, en d'autres termes, dit quelque chose de la grâce de Dieu qui engendre et sauve tout en s'effaçant. L'incroyance n'est pas de soi le fruit d'un péché qui obscurcit la conscience. La non-évidence de la foi ainsi que la possibilité de vivre sans elle laissent voir l'infini de l'amour de Dieu qui donne sans compter, sans

retour obligé. C'est de cet infini de l'amour de Dieu et de l'espérance nouvelle qu'il ouvre pour le monde dont nous sommes les témoins »<sup>6</sup>.

## LA LAÏCISATION

Il s'agit d'un corollaire de la sécularisation. Le mot « laïc » provient du grec « laïkos » qui désigne le peuple et ce qui lui appartient. La sécularisation est la conséquence de l'éloignement progressif des populations européennes, en particulier françaises, par rapport à l'Eglise et au christianisme, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Par « laïcisation », il faut entendre la prise de pouvoir des individus et des peuples sur leur propre vie et sur les réalités terrestres dont l'autonomie a été mise en évidence non seulement par l'expérience mais aussi par le dernier concile Vatican II. Condamner la sécularisation et la laïcisation revient à rejeter toute une civilisation, ce qui est parfaitement stérile et surtout contraire à l'attitude du Christ venu non *pour juger le monde mais pour sauver le monde* (Jean 12,47) car *Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils unique...* (Jean 3,16). C'est également renforcer la position de ceux qui, soit ignorent purement et simplement les religions ravalées au rang de phénomènes culturels complètement dépassés, soit les combattent comme des obstacles objectifs aux progrès de l'humanité. C'est enfin jeter la suspicion sur tout ce qui est « laïc », dans la société et dans l'Eglise !

Par rapport aux évolutions de la société au cours de ces derniers siècles, l'attitude de l'Eglise a été le plus souvent négative : d'abord la condamnation de Galilée, plus tard celle de la révolution française par le pape Pie VI en mars 1791 ; puis le rejet de toutes les libertés modernes avec le « Syllabus » de Pie IX publié en finale de l'encyclique « Quanta Cura » le 8 Décembre 1864. Surgit ensuite la condamnation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en France par Pie X (encyclique *Vehementer nos* du 11 février 1906) et du modernisme par le même pape (constitution apostolique *Lamentabili sane exitu* en 1907 et encyclique *Pascendi* le 8 Septembre 1907). L'encyclique « *Humanae vitae* » de Paul VI, traitant de la contraception, n'a pas été reçue par la majorité des chrétiens. Le pape Jean-Paul II a écrit une belle encyclique sur les femmes, *Mulieris dignitatem*, où il développe leur vocation et leur dignité dans la société... tout en les excluant de l'ordination, restreignant par là-même le champ de leurs responsabilités à rebours de ce qui se passe dans nos sociétés.

Certes, il faudrait reprendre ces brefs exemples en les situant dans leur contexte, afin de les nuancer quelque peu. Si la papauté, au cours des siècles, s'est distinguée dans sa chasse à toutes les nouveautés, elle a fait preuve parfois de certaines ouvertures. Ainsi le pape Benoit XIV (1740–1758) s'efforça de faire bonne figure

<sup>6</sup> « Annonce et proposition de la foi aujourd'hui. Enjeux et défis », in : <https://baptises.fr/sites/default/files/document/conference-fossion.pdf>, p. 4-5.

avec les protagonistes des « Lumières » en créant des chaires de mathématiques, de chirurgie de chimie, s'attirant la sympathie des encyclopédistes. Il entretint une longue correspondance avec Voltaire. Pie VII (1799-1823) aura une attitude favorable envers l'œuvre de ces derniers. Elle avait pourtant été condamnée par l'un de ses prédécesseurs, Clément XIII (1758-1769). Pie VII signa aussi le concordat de 1801 avec Napoléon Bonaparte, reconnaissant de ce fait un gouvernement qui n'était pas de droit divin. A la fin du XIXème siècle, le pape Léon XIII, déjà cité, demanda aux catholiques de France de se rallier à la république par une encyclique écrite en français : *Au milieu des sollicitudes*. Surtout, il écrivit *Rerum Novarum* (15 mai 1891), point de départ de la doctrine sociale de l'Eglise qui se continue aujourd'hui. Pie X et Pie XI condamnèrent l'Action Française, école de pensée et d'action nationaliste, monarchique, antisémite. Pie XI fustigea le nazisme dans l'encyclique *Mit Brennender Sorge*, rédigée en allemand et parue le 14 Mars 1937. Pie XII autorisa l'usage de méthodes scientifiques pour aborder les textes bibliques. Il se prononça également en faveur de l'accouchement sans douleur. Récemment, le pape Jean XXIII convoqua un concile pour créer un salutaire courant d'air dans l'Eglise et nouer un meilleur dialogue avec le monde contemporain...

Notre propos n'est pas de refaire l'histoire de l'Eglise et de ses rapports avec la société « laïque ». Nous nous contentons de donner quelques exemples pour souligner leur aspect habituellement conflictuel traversé, de temps à autres, de périodes d'apaisements favorables à une meilleure compréhension mutuelle. Néanmoins, ce qui est retenu par la mémoire collective est la position systématiquement méfiante de l'Eglise envers les innovations et évolutions de la société, entraînant par réaction l'agacement, voire l'hostilité et finalement l'indifférence d'une partie croissante de la population. Il n'y aurait pas eu d'anticléricalisme sans cléricisme lié à la position dominante et ancestrale du clergé dans l'histoire de notre pays et au-delà de nos frontières. Outre des événements historiques rappelés ici trop brièvement, s'ajoutent les interdits interminables de l'Institution ecclésiale par rapport à la vie privée : pas de sexualité en-dehors du mariage sacramentel, condamnation longtemps sans nuances de toute pratique sexuelle dite « déviante », mélangeant pêle-mêle masturbation, homosexualité, pédophilie, zoophilie..., refus de la contraception dite artificielle, de la procréation médicalement assistée au sein d'un couple marié, refus de la communion aux divorcés-remariés, aux francs-maçons, aux concubins, aux protestants, interdiction d'ordonner des hommes mariés (contrairement à la Tradition de l'Eglise et de sa pratique actuelle dans sa partie orientale), impossibilité dite « définitive » d'ordonner des femmes... Les motifs évoqués pour justifier ces prises de position ne parlent plus aux hommes contemporains ni à beaucoup de chrétiens qui font partie de ces derniers ! Pire, nombre d'entre eux ont quitté l'Eglise sur la pointe des pieds depuis plusieurs décades, en ne reconnaissant pas l'Evangile dans ces mesures disciplinaires. Les Responsables de l'Eglise, obnubilés par les efforts de récupération des personnes dites intégristes

ayant rejeté le dernier concile, n'y ont prêté aucune attention. Ils ont perdu les premiers et n'ont pas gagné les seconds.

Exception faite du Pape François qui se heurte à bien des résistances, le temps est déjà loin où le pape Jean XXIII rêvait d'une Eglise qui ne condamne pas mais qui tienne le langage libérateur de l'Évangile, exigeant sans doute, mais *d'un joug facile à porter* et d'un *fardeau léger* pour reprendre les propos de Jésus-Christ en Matthieu 11,30. Depuis l'avènement de la « Chrétienté » s'est affirmée la distinction, et surtout la séparation, des clercs et des laïcs. Dans ce contexte, papes et évêques se qualifiaient d'« Eglise enseignante » les fidèles laïcs constituant l'« Eglise enseignée ». Les prêtres, chargés de transmettre les enseignements du Magistère, appartenaient à la seconde catégorie du point de vue des évêques, et à la première du point de vue des laïcs. Longtemps ces derniers n'avaient qu'un droit : celui de se taire et de mettre en pratique les consignes du clergé. Jusqu'au début du XXème siècle, interdiction était faite à ceux qui savaient lire d'ouvrir la Bible. Ils devaient se contenter des interprétations fournies par les clercs. Grâce au développement de l'école républicaine, obligatoire pour tous les enfants, puis des divers moyens d'information, et de communication, les hommes et les femmes n'ont cessé de s'instruire, de développer un certain sens critique, et de prendre des responsabilités dans la société civile. Vatican II a pris acte de cette évolution en précisant la place et le rôle des fidèles laïcs dans la société et dans l'Eglise. Se reporter à cet égard à la constitution *Lumen Gentium* et au décret sur *l'Apostolat des laïcs*. Concernant l'Eglise, la notion post conciliaire de « co-responsabilité prêtres-laïcs » au service de sa mission dans le monde, s'est heurtée à bien des résistances de part et d'autre. Mais nécessité faisant loi, à défaut de conviction pourtant exprimée par Vatican II, la diminution du nombre des prêtres oblige les clercs à s'appuyer davantage sur les laïcs pour accomplir des tâches proprement ecclésiales. La vocation des laïcs n'en reste pas moins, et principalement, d'agir comme témoins du Christ et de son Évangile dans leurs différents milieux de vie. Un cardinal romain, Castrillon de Hoyos, a voulu rappeler les prêtres à leurs obligations strictement ecclésiastiques, dénonçant ceux qui confondaient, à ses yeux, leur rôle presbytéral avec celui d'assistant social. Selon cette logique, il a rappelé aux laïcs leur mission au sein de la cité, insistant sur la séparation stricte des rôles : les prêtres pour l'Eglise, les laïcs pour le monde. Non seulement de telles spéculations sont contraires à l'enseignement conciliaire et relèvent d'un néocléralisme accentué, mais elles font fi de l'évolution de la société qui donne à tous les citoyens, clercs et laïcs, croyants ou non, une responsabilité démocratique dans l'organisation de la vie sociale. Si l'Eglise ne répercute pas cette donnée dans ses propres structures, elle sera de plus en plus considérée comme un musée d'histoire surnaturelle, témoin d'un passé révolu. En réalité la laïcisation de la société s'avère bénéfique pour l'Eglise. Elle l'invite à sortir de la dichotomie prêtres-laïcs, non pour confondre les fonctions des uns et des autres mais pour les rendre complémentaires au service

de la construction du « Royaume de Dieu » au sein des civilisations terrestres et de leurs diversités.

### La Laïcité à la française

Il est fréquent, dans les livres d'histoire et de sociologie religieuse, de mentionner « les deux France » dans le sillage du XVIII<sup>ème</sup> siècle dit « des lumières », et de la révolution française. Les terminologies varient mais désignent le même constat : France catholique, monarchique et France républicaine d'abord déiste, puis agnostique voire athée ; les blancs et les rouges comme l'illustre l'histoire de la Bretagne<sup>7</sup> ; conservateurs et socialistes ; gauche et droite ... Bien sûr ces distinctions ne sont pas à couper au couteau ! De nombreuses passerelles existent entre ces différents courants. Des chrétiens sont déistes sans le savoir. D'autres sont socialistes en le sachant. Le plus grand nombre d'entre eux est républicain. Des agnostiques et des athées se retrouvent à gauche et à droite. Beaucoup d'entre eux se reconnaissent dans les valeurs évangéliques. A titre d'exemple, il y a un syndicat chrétien : la *Confédération française des travailleurs chrétiens* (CFTC) et un autre issu du premier : la *Confédération française démocratique du travail* (CFDT). Reconnaissons cependant la réapparition de ces clivages à certaines périodes de notre histoire récente comme celle de la commune de Paris en 1871 et de la loi concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 votée dans un climat anticlérical et antireligieux notoire dont les congrégations expulsées firent les principaux frais. Plus proche de nous, le grand rassemblement pour la défense de l'école libre le 24 Juin 1984 et les manifestations contre « le mariage pour tous » en 2013, ont ravivé ces oppositions, même s'il y a bien des chrétiens peu favorables à l'école libre et des agnostiques de gauche qui y mettent leurs enfants, et si beaucoup de croyants se sont abstenus, voire ont été en désaccord avec les actions et les propos de ceux qui ont fait croisade contre *le mariage pour tous*.

En fait, une importante évolution s'est produite au sein de la société française durant le XX<sup>ème</sup> siècle. Partis d'une opposition frontale entre l'Eglise et les laïcs républicains, le cléricisme des uns et le laïcisme des autres se sont émoussés par la nécessité du vivre ensemble, hormis chez quelques nostalgiques des deux bords qui revitalisent, en certaines circonstances, ce vieux clivage. Avec le recul, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat s'est avérée positive sur plusieurs points. Elle a permis de garantir l'autonomie de chacun dans son ordre propre. L'Eglise cléricale s'est vue interdire toute velléité de reprendre du pouvoir sur la société, s'épargnant ainsi les confusions qui en découlent et qui l'ont discréditée progressivement. Quant aux autorités civiles elles n'ont plus eu à s'ingérer dans la vie et l'organisation du monde chrétien. Par ailleurs la confiscation des biens du clergé a permis de raviver un certain sens de la pauvreté... et d'apprécier les subsides de

<sup>7</sup> André BURGUIÈRE, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1977.

l'Etat pour entretenir églises et bâtiments construits antérieurement ! Enfin, et à l'insu des protagonistes, le fait de distinguer vie sociale et religion a favorisé un élément essentiel à la foi chrétienne : être le fruit d'un choix et non d'un héritage culturel contraignant. Dernière remarque : la loi de 1905 autorise la manifestation publique des croyances et des incroyances sous la réserve de ne pas perturber l'ordre social. La volonté de réduire la religion à la seule sphère privée relève du laïcisme dogmatique et non de laïcité.

Dans la réalité, la loi de séparation n'a pas empêché l'établissement de relations entre la société civile et l'Eglise, comme avec toutes les religions, au gré des intérêts des uns et des autres. L'Etat a été obligé de garder le ministère des cultes, confié au ministre de l'intérieur en 1912, pour assumer les conséquences pratiques de cette loi dans la gestion des bâtiments religieux datant d'avant 1905 et pour perpétuer leur usage en les affectant au clergé. Le ministère de l'intérieur a également géré la réintégration de l'Alsace-Moselle et son régime concordataire. L'Etat reconnaît les associations diocésaines s'inscrivant dans la loi de 1901. Il légifère sur la différence entre le cultuel et le culturel aux frontières parfois poreuses. Malgré la loi de 1905 interdisant aux pouvoirs publics de subventionner le cultuel, ses auteurs ont su faire des exceptions comme pour la construction de la grande mosquée de Paris, payée par l'Etat et inaugurée par le Président de la République, le très laïc Gaston Doumergue. Il s'agissait alors de remercier le monde arabe pour les 100.000 musulmans morts au service de la France lors de la première guerre mondiale. De leur côté les municipalités, des associations laïques, comme celle des anciens combattants, demandent des « messes » à l'occasion du 11 Novembre ou d'autres fêtes civiles. Certaines processions, comme celles du chemin de croix, s'opèrent sur la voie publique sans rencontrer l'opposition des autorités. Le Président de la République est, du fait de sa fonction, chanoine de la cathédrale du Pape, St Jean de Latran et co-prince d'Andorre avec l'évêque espagnol de Ugel. On vit l'agnostique Président Vincent Auriol remettre, au palais de l'Elysée, la barrette cardinalice au nonce Angelo Roncalli qui deviendra par la suite le Pape Jean XXIII. A la mort du Président de la République, un office est systématiquement célébré à la cathédrale de Paris en présence du gouvernement et des corps constitués. De son côté l'Eglise y trouve son compte. Elle y voit une occasion de s'inscrire dans le paysage social et politique, d'y exercer une certaine influence comme ce fut le cas lors de l'établissement des règles régissant les relations de l'école catholique avec l'Etat. Il lui arrive de jouer sur l'ambiguïté de la différence entre le cultuel et le culturel pour obtenir certains avantages comme ce fut le cas dans la construction de la cathédrale d'Evry.

Il est temps de ne plus confondre laïcité et laïcisme pour les uns, christianisme et chrétienté pour les autres. Au nom de l'un des principes de la République, la liberté, dont la laïcité et les religions se réclament aujourd'hui, il convient de reconnaître, protéger et laisser s'exprimer toutes les opinions philosophiques, politiques et religieuses qui animent un ensemble social, à condition de respecter l'ordre

public. Le laïcisme exclut la manifestation du religieux dans la sphère publique pour la cantonner dans celle du privé, quand il ne la combat pas explicitement. Les anciennes générations élevées dans l'école républicaine gardent en mémoire les prises de position de certains enseignants contre la religion au nom d'une laïcité mal comprise. Après les événements de mai 1968, il n'était pas rare de voir des prêtres, des Imams et des rabbins intervenir dans des lycées publics, comme à Nanterre, auprès de jeunes de terminale, afin d'y aborder diverses questions de société, y compris celles relatives à la place du religieux dans la vie sociale. Il y a une vingtaine d'années, l'auteur de ces lignes se souvient d'avoir été appelé par les responsables du lycée public de Marly le Roi afin d'y rencontrer des jeunes de première et terminale dont certains s'adonnaient à des cultes sataniques dans la forêt alentour. Les travaux actuels de « l'Observatoire de la laïcité », présidé par le socialiste Jean-Louis Bianco, s'orientent vers une conception apaisée de la laïcité à la française : « Lorsque nous préconiserons telle ou telle mesure, éventuellement telle ou telle loi (en matière de laïcité), il faudra se demander si elle est stigmatisante pour certaines personnes, si elle contribue à apaiser ou à durcir les rapports entre les Français. Il faut redonner l'idée que la laïcité est un principe de liberté, la promouvoir et la rendre aimable ».<sup>8</sup>

De son côté et pour retrouver une certaine crédibilité, l'Eglise doit combattre énergiquement toute résurgence de cléricisme, c'est-à-dire la volonté d'imposer à toute la société ses propres normes. Autant elle peut témoigner officiellement de ses convictions en matière d'avortement, de divorce et de remariage, de refus de l'euthanasie, de ses conceptions en matière de vie sociale<sup>9</sup>, autant elle n'a pas à se comporter comme un parti politique ou un syndicat cherchant à imposer ses propres vues à l'ensemble de la société. Lorsqu'elle agit de la sorte, elle provoque inévitablement réticences et distances, non seulement de la part de ceux qui ne se reconnaissent pas, ou plus, en elle, mais également chez nombre de ses propres membres, qui se trouvent ainsi divisés plus ou moins profondément. Un tel climat va à l'encontre de sa mission fondamentale : annoncer l'Évangile en commençant par le vivre elle-même. Il serait bon, à cet égard, de s'inspirer de la lettre de Paul VI au cardinal Roy parue le 14 mai 1971, et du document de l'épiscopat français réuni à Lourdes en 1972 où il est question de développer une pratique chrétienne de la politique et non plus de construire une politique chrétienne qui prétendrait s'imposer à tous<sup>10</sup>. Si laïcistes et cléricaux acceptent d'abandonner tout rêve d'hégémonie idéologique, toute nostalgie des temps où les uns et les autres dirigeaient la société,

<sup>8</sup> Interview de Jean-Louis BIANCO dans le journal « LE MONDE » du mercredi 26 Juin 2013, p. 8.

<sup>9</sup> Cf. Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, Paris, Editions du CERF, Bayard, Fleurus-Mame, 2005.

<sup>10</sup> PAUL VI, *Lettre apostolique au Cardinal Roy, président du conseil des laïcs et de la commission pontificale « Justice et paix »*, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'encyclique « *Rerum novarum* », Typographie Polyglotte Vaticane, 1971 ; Assemblée plénière de l'Épiscopat français à Lourdes 1972, *Pour une pratique chrétienne de la politique*, Paris, Editions du Centurion, 1972.

le dialogue social et la place spécifique de l'Eglise au sein de la société en seront améliorés d'autant.

Ces réflexions sur la laïcité s'appliquent évidemment aux problèmes soulevés par le développement de l'Islam en France. Comme l'ont fait les juifs et les chrétiens, les musulmans doivent intégrer la loi de 1905 sans s'attarder à son contexte anti-religieux. Inversement l'Etat, donc la société, n'ont pas à leur dicter leur manière de s'habiller et de manifester publiquement leurs convictions à condition de ne pas chercher à les imposer. A un député de la Drome, Charles CHABERT, qui voulait supprimer le port de la soutane dans la mouvance de la loi de 1905, Aristide BRIANT répondit que ce serait sombrer dans l'intolérance car en régime de séparation, la soutane *devient un vêtement comme les autres accessible à tous les citoyens, prêtres ou non*<sup>11</sup>

## LA MONDIALISATION

Avec le développement des transports à l'échelle de la planète, des informations audio-visuelles permanentes issues des quatre coins de la terre grâce à la téléphonie numérique et internet, le monde est devenu tout petit. De sa chambre chacun peut se promener à volonté et, par écran interposé, dans les rues de Shanghai ou d'ailleurs, connaître le moindre événement aux fins fonds de l'Amazonie, rejoindre et voir un parent ou un ami à l'autre bout du monde tel ce père de famille Indien qui, depuis Pondichéry, surveille de temps en temps ses enfants dans leur appartement parisien. Par écran interposé, la vie économique, la finance internationale ignorent les frontières. Les réseaux sociaux battent leur plein et sont à effet immédiat. Aucun pays ne peut prétendre à l'autarcie. Les questions politiques, culturelles, sociales, militaires, écologiques... s'entrecroisent, se conditionnent, se heurtent sur tous les continents. Chacun de nous peut être suivi à la trace à des milliers de kilomètres par ses mails, ses appels téléphoniques, ses paiements bancaires... Telles sont les caractéristiques, sommairement décrites, qui définissent la mondialisation. Comme toutes les réalités humaines, elle comporte des dimensions positives et négatives découlant de la manière avec laquelle elle est vécue par les uns et par les autres.

L'un des principaux griefs adressés à la mondialisation concerne les délocalisations d'entreprises, facilitées par les transports modernes, les différences de coût de la main d'œuvre, des matières premières et de la fiscalité, d'un pays à l'autre. Elles sont cause de chômage dans les pays de départ avec son cortège de problèmes humains pour ceux qui le subissent. D'un autre côté elles procurent du travail dans des pays en voie de développement leur permettant d'accéder, à plus ou moins long

<sup>11</sup> Cité par Jean BAUBEOT dans son livre *La laïcité falsifiée*, Paris, Edition La Découverte, 2014, p. 187.

terme, à un meilleur niveau de vie économique et social. Peu à peu une partie de leurs habitants, sont capables d'investir à leur tour chez eux et dans nos contrées. La spéculation financière internationale a des effets encore plus graves, dans l'ensemble des pays de la planète, en creusant des écarts insolents et dramatiques entre riches et pauvres. Les crises financières et économiques qui rongent plus ou moins tous les pays ces dernières années, ont leur cause dans le culte de l'argent devenu de plus en plus apatride, détenu par une minorité de possédants régnant sur l'ensemble du globe. Leur philosophie se réduit à l'appât du gain maximum. Cette situation appelle une régulation internationale qui permettrait une meilleure répartition des richesses et donc un recul de la pauvreté et de la précarité dans le monde entier. Il y a loin de la coupe aux lèvres, mais des prises de conscience ne cessent de se développer en ce sens. Les effets pervers d'une mondialisation mal maîtrisée exigent l'avènement de nouvelles solidarités à l'échelle du monde.

Il est encore reproché à la mondialisation de niveler, tel un rouleau compresseur, toutes les cultures, de favoriser des comportements stéréotypés aux quatre coins de la terre, d'ignorer les différences de traditions, de tempéraments, de modes de vie qui caractérisent les peuples et les différencient les uns des autres. Le risque est réel mais peut inversement susciter un intérêt grandissant à découvrir et reconnaître nos différences afin de nous en enrichir mutuellement et nous faire sortir ainsi d'un individualisme ou d'un communautarisme mortifère. L'avenir de notre terre repose désormais sur la volonté de tous ses habitants de vivre ensemble, dans le respect des différences et dans le souci du « bien commun ». Cette expression est au cœur de la pensée sociale de l'Eglise. Elle invite les individus et les sociétés à faire en sorte que chacun puisse trouver, en cette vie, ce dont il a besoin et qui n'est pas le même pour tous. La recherche et la réalisation du bien commun permettent à chacun et à tous de trouver sens et bonheur durant cette vie. Une telle notion ne se confond pas avec l'intérêt général qui favorise habituellement une majorité de la population au détriment de sa minorité.

Le mot « catholique » voulant dire « universel », l'Eglise du même nom devrait être à l'aise, non avec les dérives de la mondialisation mais avec ses perspectives ouvertes et plus positivement avec le fait de l'interdépendance croissante et irréversible des nations en tous domaines. L'Évangile s'adresse à l'ensemble des peuples, non pour les faire entrer dans un moule unique, mais pour leur permettre d'apprendre à aimer comme Dieu nous aime au cœur de leurs traditions culturelles, sociales, politiques, artistiques, éthiques... Dieu s'est adressé aux hommes non par des mythes intemporels, valables pour tous, mais au sein de leurs histoires. Certes Il est passé par la culture et la tradition juives pour se révéler à nous, mais très vite, dès le Premier Testament Il visait les nations au fur et à mesure que se précisait son dessein, non pour les intégrer à Israël, mais pour leur permettre de vivre en Alliance avec Lui. Quant à Jésus-Christ, de race et de culture juives, sa personne et son message concernent l'humanité de tous les temps et de tous les lieux. Pour autant il n'a pas lié son témoignage à l'obligation, pour les chrétiens venus d'autres

horizons culturels, de se faire d'abord juifs pour faire partie de ses disciples. Ce fut le premier grand problème rencontré à l'intérieur de l'Eglise naissante, relaté au chapitre 15 du livre des Actes des Apôtres dans le Second Testament. Les premiers chrétiens, tous d'origine juive voulaient imposer leurs coutumes à ceux issus du paganisme, c'est-à-dire venus d'autres pays et civilisations. La décision du premier concile de l'Eglise fut de refuser un tel dictat, et de laisser les chrétiens libres de pratiquer leur foi dans le cadre de leurs traditions culturelles, sauf si ces dernières s'opposaient directement à l'amour de Dieu et du prochain en lequel se résume toute la Bible selon le dire du Christ Lui-même (Matthieu 22,34-40).

### NUMÉRISATION

L'apparition et le développement de l'informatique constituent non seulement un événement affectant l'ensemble de l'humanité, mais aussi une importante révolution sans précédent dans les rapports de chacun avec lui-même, ses semblables, le temps et l'espace, l'argent, le pouvoir, le sens de la vie... bref il s'agit d'un changement radical de civilisation à échelle mondiale. De nombreux articles, livres et reportages expriment la réflexion de leurs auteurs sur ce phénomène et ses incidences dans la vie personnelle et collective. Dans son livre « L'ère numérique : un nouvel âge pour l'humanité »<sup>12</sup> Gilles BABINET explore cinq domaines en voie de transformation radicale du fait de l'informatisation généralisée :

*-L'accélération de la diffusion de la connaissance.* Grâce à internet, aux mobiles, aux diverses formes de « connectivités », chacun peut faire état de ses propres connaissances et accéder à toutes les autres à l'échelle de la planète. Wikipedia en est l'un des exemples. Chaque personne peut devenir à la fois émettrice et réceptrice d'informations multiformes, ce qui relativise quelque peu les interventions des émetteurs habituels de connaissances tels les états, les écoles les media...

*-L'éducation.* Gilles BABINET, à l'aide de divers exemples vécus aux Etats-Unis et se diffusant dans le monde entier, montre comment l'enseignement des disciplines scolaires et universitaires peuvent, par le biais d'internet, toucher une immense quantité de jeunes, leur permettre d'intégrer plus facilement de nombreux savoirs, de s'entraider, de pratiquer l'inter-disciplinarité, d'avoir des liens réactifs avec leurs enseignants. D'ailleurs Il s'agit moins d'accumuler des savoirs qui sont accessibles par les ordinateurs que d'apprendre à apprendre. Dans cette nouvelle pratique éducative les notes et les diplômes sont appelés à s'effacer au profit de l'appréciation plus globale des compétences de chacun. Dans la logique de ces propos, l'école pourrait devenir non plus l'institution transmettant des savoirs, mais

<sup>12</sup> Cf. Gilles BABINET, *L'ère numérique : un nouvel âge de l'humanité*, Paris, Editions Le Passeur, 2014, p. 71 -218.

le lieu de leur expérimentation, confrontation, vérification... chacun apportant sa pierre dans ce processus collectif.

*-La santé.* Pour formuler un bon diagnostic et établir un traitement adapté, les médecins ont besoin d'avoir un maximum de données (les *data* en langage informatique) fournies principalement par le patient, mais aussi par les interventions médicales antérieures, par des témoignages sur son hérédité, son vécu, ... Le plus souvent elles sont incomplètes éparées, oubliées. Rien de mieux que l'informatique pour les rassembler, les coordonner et les corrélérer avec la somme des connaissances médicales elles-mêmes informatisées. De nombreuses initiatives en ce domaine existent déjà à travers le monde. Des instruments de plus en plus performants permettent d'explorer tous les recoins de la biologie. L'informatique permet aussi la concertation rapide entre tous les acteurs médicaux mais aussi avec d'autres intervenants susceptibles d'aider le patient à affronter sa maladie par des ouvertures à l'art, la philosophie, ou autres domaines. Les progrès de l'informatique permettent déjà à des chirurgiens d'opérer un patient à des milliers de km de distance. Bien sûr les risques de dévoiler des données privées et d'opérer des manipulations génétiques plus ou moins dévoyées, existent. Mais depuis les origines, la condition humaine a toujours été marquée par l'ambivalence de toute forme de progrès.

*-Industrialisation et production.* Si le développement du numérique crée de nouveaux emplois, il en supprime bien davantage. En outre il permet une connectivité entre les machines et les besoins humains d'une efficacité infiniment supérieure à celle des professions vouées aux mêmes tâches. Nous voyons se développer à grande vitesse l'arrivée de robots de plus en plus performants. Ils accompliront la plupart des tâches relevant de l'activité humaine. Il y a là un tournant révolutionnaire dans l'histoire de l'humanité. Par ailleurs, grâce à l'interconnexion généralisée qui a permis ces dernières années de voir l'envol de la technique stéréo-lithographique, chacun de nous pourra un jour fabriquer une grande partie des produits dont il a besoin. Ici la révolution consiste à faire passer les moyens de production des mains de quelques propriétaires à la quasi-totalité des hommes.

*-L'Etat.* Les réseaux sociaux constituent une nouvelle force, pour ou contre les Etats, selon les circonstances, comme en témoignent, entre autres, les événements du Proche Orient. Grâce au numérique, chaque citoyen dispose d'un pouvoir non négligeable face à celui de ses représentants et responsables politiques. Gilles Babinet en donne de nombreux exemples propres à beaucoup de pays, y compris le nôtre. Par l'informatique, l'accumulation (*l'ouverture*) des données permet à toute autorité, politique, sociale, médicale, policière, entrepreneuriale... de prendre des décisions les plus ajustées à la réalité. Evidemment il y a des risques afférents à ce phénomène : celui de divulguer des données confidentielles en particulier au plan personnel, en vue de nuire. D'où la nécessité pour les pouvoirs publics de créer des instances de régulation mais qui ne doivent pas bloquer l'exploitation positive des multiples sources de connaissance transmises par l'informatique. Dans un tel

monde, les termes *d'innovation permanente* et de *coopération* deviennent l'impératif de tous, des états comme des citoyens, en dépit des résistances qui fleurissent ci et là, en particulier en France. « Les data à plus d'un titre pourraient se révéler potentiellement dévastatrices si elles ne rencontraient pas de contre-pouvoir. Pourtant ne pas utiliser leur potentiel semble inenvisageable. C'est pourquoi il faut appeler à l'émergence d'une nouvelle forme d'Etat. Un Etat qui utilise massivement les données mais qui le fait sous le contrôle des citoyens eux-mêmes »<sup>13</sup>.

Pour conclure, Il en va de ce nouvel outil technologique comme de tous les outils : l'utilisons-nous pour permettre à chacun et à tous de grandir en solidarité et en humanité ou, au contraire, pour vivre de nouveaux asservissements au profit des plus forts et ceci à échelle mondiale ? En réalité les deux tendances cohabitent. Internet peut être un formidable instrument d'ouverture culturelle, spirituelle, politique, économique, linguistique... à condition de l'utiliser dans ce sens. Il peut aussi, par la fascination de l'écran, l'illusion des amitiés virtuelles, les manipulations de la part d'internautes mal intentionnés, l'espionnage en tout genre, l'addiction au numérique... devenir un dangereux instrument de déshumanisation à échelle planétaire. En ce domaine, croyants et non-croyants de bonne volonté, sont invités à unir leurs efforts et initiatives pour que prévalent l'intelligence et la sagesse. Enfin si les nouveaux rapports sociaux créés par le développement du numérique ne se répercutent pas dans l'Eglise, en particulier en ce qui concerne l'innovation permanente et la coopération de tous à sa vie et à sa mission, le monde ecclésial fera de plus en plus figure de monument archéologique, infiniment respectable sans doute, mais sans prise sur l'évolution de l'humanité.

## SECULARISATION, LAICISATION, GLOBALISATION, DIGITALISATION

### Summary

The emergence of new sciences and technologies is contributing to profound changes in all communities of the world. Terms such as secularisation, mondialisation (globalisation) and digitalisation express man's new reference to nature, other men, himself, and the religious sphere. Christianity should look for new approaches to the evangelical way of life in this new world.

In view of the fact that the human world contains both positive and negative elements, Christians should strive to discern these contemporary changes of humankind. On the one hand, this world, still in the process of creation, is loved unconditionally by God: *For God so loved the world that he gave his only Son* (John 3:16). Therefore, Christ's disciples should also love this world instead of showing fear of it. On the other hand, the Holy Spirit speaks to us through all the events

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 217.

of our lives, including those that are influencing the current changes within our societies. This is why it is necessary to discern His presence and inspirations.

**Słowa kluczowe:** sekularyzacja, laicyzacja, globalizacja, cyfryzacja

**Keywords:** secularisation, laicisation, globalisation, digitalisation

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGLARES Michel, « La sécularisation », *Le courrier de Jonas*, n° 50 (Supplément à la revue *Jésus*), n° 156, mars 2013, p 5-9.
- Assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes 1972, *Pour une pratique chrétienne de la politique*, Paris, Editions du Centurion, 1972.
- XIIIe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, « *Instrumentum laboris* », *Documentation catholique*, n° 2495, 2 septembre 2012, p. 732-753.
- BABINET Gilles, *L'ère numérique : un nouvel âge de l'humanité*, Paris, Editions Le Passeur, 2014.
- BAUBEOT Jean, *La laïcité falsifiée*, Paris, Edition La Découverte, 2014.
- BIANCO Jean-Louis, « Interview », le journal « LE MONDE » du mercredi 26 Juin 2013, p. 8.
- BURGUIÈRE André, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1977.
- Concile œcuménique Vatican II, *Constitutions, décrets, déclarations, messages*, textes français et latin, tables bibliques et analytiques et index des sources, Editions du Centurion, Paris, 1967.
- Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, Paris, Editions du CERF, Bayard, Fleurus-Mame, 2005.
- FOSSION André s.j., « Annonce et proposition de la foi aujourd'hui. Enjeux et défis », in : <https://baptises.fr/sites/default/files/document/conference-fossion.pdf>.
- GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 2004.
- HABERMAS Jürgen et RATZINGER Joseph, *Raison et religion : la dialectique de la sécularisation*, Paris, Editions SALVATOR, 2010.
- JEAN-PAUL II, *Foi et Raison. Lettre encyclique « Fides et ratio »*, 14 Septembre 1978, Paris, éditeur Pierre Téqui, 1998.
- JEAN-PAUL II, Encyclique « *Mulieris dignitatem* », 20 Août 1988, Paris, éditeur Pierre Téqui, 1988.
- LEON XIII, Encyclique « *Rerum Novarum* », 15 Mai 1891, Paris, Editions Bonne Presse, 1951.
- LEON XIII, Encyclique « *Au milieu des sollicitudes* », 16 Février 1916, Libreria Editrice Vaticana, in : [http://www.vatican.va/content/leo-xiii/fr/encyclicals/documents/hf\\_l-xiii\\_enc\\_16021892\\_au-milieu-des-sollicitudes.html](http://www.vatican.va/content/leo-xiii/fr/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_16021892_au-milieu-des-sollicitudes.html).

- PAUL VI, *Lettre apostolique au Cardinal Roy, président du conseil des laïcs et de la commission pontificale « Justice et paix », à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'encyclique « Rerum novarum »*, Typographie Polyglotte Vaticane, 1971.
- PAUL VI, *Encyclique « Humanae Vitae »*, 25 Juillet 1968, collection : « Vivre le concile », Paris, Mame, 1968.
- PIE IX, *Encyclique « Quanta Cura » et « Syllabus »*, 8 Décembre 1864, Chiré, Editions DFT, 2004.
- PIE X, *Encyclique « Vehementer nos »*, 11 Février 1906, Saint-Etienne, Edition Ignis Caritatis, 2013.
- PIE X, *Décret « Lamentabili sane exitu »*, 3 Juillet 1907, Libreria Editrice Vaticana, 2011.
- PIE X, *Encyclique « Pascendi Dominci gregis »*, 8 septembre 1907, Chiré, Editions AFS, 2019.
- PIE XI, *Encyclique « Mit brennender sorge »*, 15 Mars 1937, Chiré, Edition de l'Homme-Nouveau, 2007.
- TERTULIEN, *Apologie du Christianisme*, traduit par J.P. Waltzing, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1914.